SÉLECTION RELATIVE A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE IFAS LAVAUR - SESSION 2023 PROCES-VERBAL

La sélection relative à la formation aide-soignante s'est déroulée le jeudi 5 octobre et le vendredi 6 octobre, avec 4 jurys de sélection, 3 aides-soignants professionnels et 2 formateurs de l'IFAS de LAVAUR:

Madame COSANDEY Lydia

- Madame BROCHET Elodie
- Madame LOISANT Séverine
- Monsieur Matthieu CHINCHOLLE
- Madame PEGARD Alexandra

Le jury de l'épreuve d'admission relative à la formation aide-soignante à l'IFAS de Lavaur session 2023, s'est réuni le jeudi 19 octobre 2023 à 9 heures, sous la présidence de Madame Catherine MULLER, Directrice des Soins, Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS.

En présence de :

- Madame Mélise BONNAUD, Cadre de l'enseignement en Santé, Coordinatrice Pédagogique
 IFAS CFA et FPC, IFMS Albi
 - Monsieur Renaud VIGNOLES, Cadre de santé formateur CFA, IFMS Albi
 - Madame Laetitia PAPPAKOSTAS, Secrétaire aux IFMS Albi
 - Madame Ameline JIULIANI, Secrétaire aux IFMS Albi
 - Madame Elodie BROCHET, Cadre de santé formateur, Responsable pédagogique, IFAS Lavaur

Les 10 % règlementaires sont atteints.

I- BILAN QUANTITATIF

1) Tableau des inscriptions à la sélection AS 2023-Lavaur

Catégorie formation initiale avec sélection

	2023	2022	2021
PRE-INSCRIPTIONS	46	41	117
DOSSIERS ETUDIES avec entretiens	19	32	44
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture.	0	1	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	27	11	73
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	1	1	8
DESISTEMENT AVANT CONVOCATION	0	3	7
ABSENTS A L'ENTRETIEN	4	2	15

Les désistements et absences aux entretiens de sélection ont conduit à la réalisation de 14 entretiens (26 en 2022).

Catégorie formation initiale SANS sélection

	2023	2022	2022
PRE-INSCRIPTIONS	11	33	33
DOSSIERS ETUDIES	8	12	12
DOSSIERS NON ETUDIES CAR INCOMPLETS	0	0	0
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	0	0	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	3	11	11

2) Quotas

Quotas fixés pour 2024 : 33 places équivalent temps plein + 3 parcours partiels :

- Tous candidats (hors ASHQ ou agent de service ou FPC) :
 17 parcours équivalent temps plein
- ASHQ de la fonction publique hospitalière ou Agent de service ou FPC:

11 parcours équivalent temps plein (Déduction faite de 5 reports équivalent temps plein)

3) Résultats

Candidats avec sélection :

- ✓ Liste principale: 14 personnes physiques soit 13.72 ETP
- ✓ Pas de liste complémentaire

Les notes s'échelonnent de 10/20 à 18.50/20.

La sélection 2023 affiche une réussite à 100% (69 % en 2022).

Procédure de sélection 2023 pour ALBI et LAVAUR : Cette année, l'absence de listes complémentaires sur les 2 établissements, ne permet pas aux candidats d'avoir une chance supplémentaire d'intégrer un IFAS.

Candidats sans sélection :

- ✓ Liste principale: 8 personnes physiques, soit 7.44 parcours ETP
- ✓ Pas de liste complémentaire

La liste FPC sans sélection représente 36% de l'effectif. (À minima 20% sont demandés).

Le taux de réussite pour cette catégorie est de 100%.

Les 11 parcours ETP ne sont pas comblés et le delta ne peut basculer sur la liste des candidats avec sélection car il n'y a pas de liste complémentaire.

II- BILAN QUALITATIF

1) Contexte

- ✓ Nouvel arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission de la formation AS, modifiant l'arrêté du 7 avril 2020.
- ✓ Sélection avec un entretien réalisé par un jury composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation médical.
- √ 5 désistements (1 doublon avec Albi, 2 sélections pour IFSI, 2 motif personnel)

2) Analyse

4 jurys ont étudié les dossiers sur 4 demi-journées, chacun composé d'un aide-soignant professionnel et d'un formateur de l'IFAS.

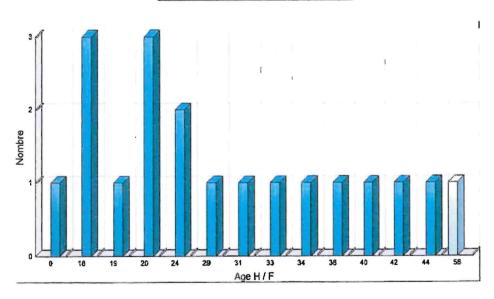
Chaque jury a étudié de 3 à 5 dossiers.

L'ensemble des professionnels aides-soignants a exprimé sa satisfaction de participer à cette sélection. Leur engagement a été salué.

Malgré des profils variés sur l'ensemble des dossiers étudier en sélection, les candidats ont tous présentés un projet professionnel réfléchi et construit.

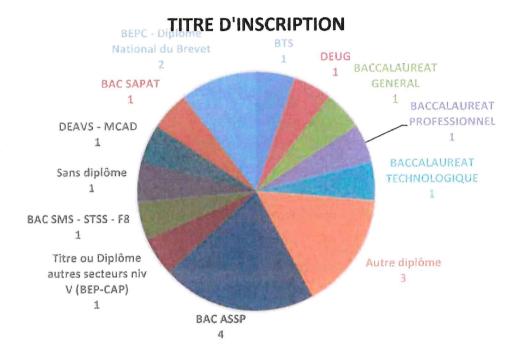
3) Description des candidats avec sélection

Répartition des candidats par âge



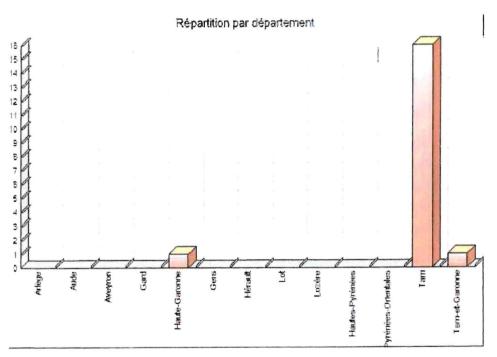
1 candidat masculin pour 18 candidates féminines. La moyenne d'âge se situe à 27 ans (de 18 à 58 ans). Les 18 -20 ans sont les candidats les plus représentés en 2023.

Répartition des candidats par niveau d'études



Un plus grand nombre de candidats cette année avec un BAC ASSP conférant un allègement de formation.

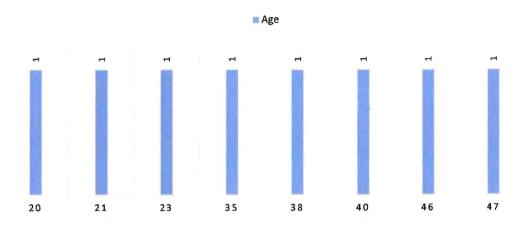
Répartition des candidats par département



La sélection reste exclusivement locale : TARN en majorité et seulement 1 candidat de Haute-Garonne et 1 autre du Tarn et Garonne.

4) Description des candidats sans sélection

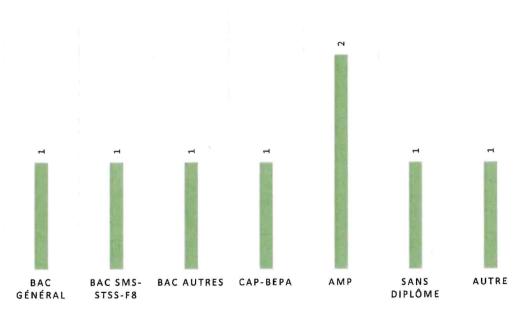
Répartition des candidats par âge



1 candidat masculin pour 7 femmes.

La moyenne d'âge se situe à 33 ans contre 37 en 2022. La fourchette allant de 20 à 47 ans.

Répartition des candidats par niveau d'études



Les parcours de ces candidats sont différents.

Une majorité est représentée cette année par la formation d'AMP équivalante au DEAES.

Répartition des candidats par département



La sélection reste exclusivement locale : TARN en majorité et 1 candidat de Haute-Garonne.

Signature des membres du jury :

Mme MULLER Catherine

Directrice des Soins

Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS

d'Albi, IFSI et IFAS

La Présidente du jury

Mme Mélise BONNAUD

Cadre de l'enseignement en Santé

Coordinatrice Pédagogique IFAS - CFA et FPC

IFMS Albi

M. Renaud VIGNOLES Cadre de santé formateur CFA

IFMS Albi

Mme Elodie BROCHET, Cadre de santé formateur Responsable Pédagogique

IFAS Lavaur

Mme Laetitia PAPPAKOSTAS Secrétaire aux IFMS Albi

Mme Ameline JIULIANI Secrétaire aux IFMS Albi